

COGECO ACCUEILLE FAVORABLEMENT LA DÉCISION DU CRTC SUR LES SERVICES SANS FIL MOBILES

Montréal, le 16 avril 2021 – Cogeco Communications inc. (TSX : CCA) fournit la déclaration suivante de Philippe Jetté, président et chef de la direction, en réponse à la décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) permettant aux joueurs régionaux, qui investissent dans des infrastructures de télécommunications et du spectre, d'avoir accès aux réseaux sans fil des principaux fournisseurs canadiens.

« Depuis le début de ce processus réglementaire exhaustif, notre point de vue a toujours été le même : tous les Canadiens et Canadiennes méritent de profiter des avantages que procure la concurrence pour leurs services sans fil, y compris ceux et celles qui vivent à l'extérieur des centres urbains densément peuplés. Cogeco défend une approche réglementaire équilibrée, qui répond au souhait des Canadiens et des Canadiennes de profiter d'une concurrence accrue dans les services sans fil en réduisant les barrières à l'entrée, tout en assurant des investissements continus dans les réseaux. La décision rendue hier par le CRTC est un pas important vers l'atteinte de cet objectif.

Le nouveau cadre nous procure aussi plus de clarté dans le développement de nos plans pour offrir des services sans fil mobiles, en faisant preuve de discipline financière. »

Les règles de la prochaine enchère de licences de spectre dans la bande de 3500 MHz ne permettent pas à Cogeco d'émettre d'autres commentaires pour le moment.

À propos de Cogeco Communications

Cogeco Communications inc. est une société de communications. Elle est le 8^e câblodistributeur en importance en Amérique du Nord. Au Canada, elle exerce ses activités sous le nom Cogeco Connexion au Québec et en Ontario, et sur la côte Est des États-Unis, sous la marque Atlantic Broadband (dans 11 États, du Maine jusqu'en Floride). Cogeco Communications inc. fournit aux clientèles résidentielle et d'affaires des services Internet, de vidéo et de téléphonie au moyen de ses réseaux de fibres bidirectionnels à large bande. Les actions subalternes à droit de vote de Cogeco Communications inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CCA).

-30-

INFORMATIONS :

Marie-Hélène Labrie

Première vice-présidente et chef de la direction des affaires publiques, des communications et de la stratégie
Cogeco Communications inc.

(514) 764-4700

marie-helene.labrie@cogeco.com